Maintenant et demain L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Fiche d'information - Encadrement

Le Ministère a mis en place la **Politique de formation sur les subventions et contributions pour l'ensemble du portefeuille** afin de veiller à ce que tous les employés à des tâches relatives aux programmes de subventions et de contributions (S et C) disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour mener à bien efficacement les projets de S et C.

L'encadrement du personnel d'expertise opérationnelle, avec l'appui des gestionnaires et des chefs d'équipe, est un élément essentiel de la Politique en vue de garantir la réussite du responsable de la gestion des subventions et des contributions (RGSC) à la formation obligatoire, y compris au processus de certification.

L'objectif global de l'encadrement est d'aider les employés à améliorer leur rendement, à se développer dans l'exécution de leurs fonctions et à perfectionner leurs compétences. L'encadrement est une forme de formation en cours d'emploi. L'encadreur est en mesure d'offrir du soutien, notamment en donnant des exemples pratiques de situations et en communiquant les pratiques exemplaires.

Les encadreurs aideront les RGSC alors qu'ils travaillent à leurs propres projets pour s'assurer qu'ils réussissent à appliquer les compétences et les connaissances requises pour administrer des projets de S et C.

Le Guide d'encadrement offre des outils et des techniques aux nouveaux encadreurs, comme des processus étape par étape pour réaliser les contrôles et traiter les demandes de remboursement. Vous y trouverez de l'information sur la manière d'amorcer une première rencontre et de donner des séances d'encadrement en groupe, ainsi que de l'information sur les apprenants adultes et leurs façons d'apprendre. Le Guide contient de l'information sur certaines des aptitudes de communication auxquelles un encadreur aura recours, comme la formulation et la réception de rétroaction, l'écoute et l'attention, la paraphrase et le résumé.

Le saviez-vous?

- L'encadrement est obligatoire pour tous les nouveaux RGSC.
- Un encadrement sera fourni jusqu'à la fin de la totalité de la formation obligatoire et à la certification des nouveaux RGSC.
- Une trousse d'outils d'encadrement est à la disposition de tous les encadreurs dans le site Web du Centre d'expertise.
- L'encadrement peut être offert individuellement ou en groupe.
- Les RGSC qui échouent au processus de certification reçoivent également de l'encadrement.



Liens utiles

Politique sur la formation des subventions et contributions pour l'ensemble du portefeuille

Foire aux questions

Guide d'encadrement

<u>Diagramme d'encadrement pour les employés temporaires et employés responsables de la gestion des programmes transactionnels</u>

<u>Diagramme d'encadrement pour les nouveaux responsables de la gestion des subventions et contributions</u>